

Des éléphants dans la tourmente,

République centrafricaine, 2007

Philippe CHARDONNET
Hubert BOULET

Fondation internationale
pour la gestion de la faune
(Fondation Igf)
15, rue de Téhéran
75008 Paris
France



Éléphants dans la saline de Sangba, dans le nord de la République centrafricaine.
Photo H. Boulet.

En 2007, comme les années précédentes, le nord de la République centrafricaine a connu une vague déferlante de braconnage des éléphants. Sans présager de ce qui a pu se passer ailleurs, le témoignage transmis ici ne concerne que certaines zones à l'intérieur de deux provinces, celle de Bamingui-Bangoran et celle de la Vakaga, toutes deux proches des frontières avec la province du Darfour Sud, au Soudan, et avec la région du Salamat, au Tchad.

Un braconnage massif récurrent

La campagne de braconnage de 2007 n'est pas nouvelle. C'est un phénomène récurrent qui se répète à chaque saison sèche, probablement depuis des siècles. Le qualificatif de « tradition » n'est peut-être pas approprié au contexte, mais il lui va bien. Toutefois, ce phénomène connaît des fluctuations importantes. 2007 est une « grande année » pour les braconniers qui ont profité de deux circonstances qui leur étaient favorables. La première est un contexte politique pour le moins tourmenté, de nature à la fois nationale et régionale. La seconde est la suspension de la lutte antibraconnage conduite auparavant par le programme Ecofac/Zcv (programme régional de conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale/Zones de chasse villageoises) : en effet, ce programme financé par l'Union européenne se trouvait depuis 2006 dans une période de transition « à vide » entre la fin de sa phase III et le début de sa phase IV.

Une évaluation difficile

Zone d'évaluation

La zone concernée par cette évaluation, dite zone d'évaluation (figure 1), se limite strictement aux seules zones gérées par les observateurs pris en compte, à l'exclusion des zones adjacentes où néanmoins l'on peut raisonnablement suspecter du braconnage. Toutes les zones concernées par l'évaluation sont des aires protégées appartenant à la Catégorie IV de l'Uicn (Union mondiale pour la nature). Au regard des textes centrafricains, ce sont toutes des zones classées officiellement en deux catégories, soit des zones de chasse villageoises sous contrat avec des communautés locales, soit des secteurs de chasse amodiés par le gouvernement. Ces zones sont intégrées dans la zone pilote de Sangba qui est située entre les deux parcs nationaux de Bamingui-Bangoran et Manovo-Gounda-Saint-Floris. La zone d'évaluation représente une superficie totale de 23 634 km², soit environ 2,4 millions d'hectares.

Choix de la méthode d'évaluation

Le comptage par avion des éléphants vivants peut être utilisé avec succès dans les formations végétales ouvertes, comme c'est le cas notamment dans la majeure partie des deux parcs nationaux qui sont voisins de la zone concernée, celui de Bamingui-Bangoran et celui de Manovo-Gounda-Saint-Floris (RENAUD *et al.*, 2005). Mais la région nord de la République centrafricaine présente une grande diversité de formations végétales allant de la forêt sèche à la savane herbeuse (DELVINGT, TELLO, 2004). Cette diversité se retrouve notamment à l'intérieur de la zone pilote de Sangba, où le paysage très hétérogène est constitué d'une mosaïque complexe de savanes, de forêts, ainsi que d'abondantes galeries forestières connues localement sous le nom de bakos. Dans ce type d'habitat, le comptage en avion ne permet pas de repérer le pourcentage important d'éléphants, nombreux en période de braconnage, qui se tiennent dans les bakos.

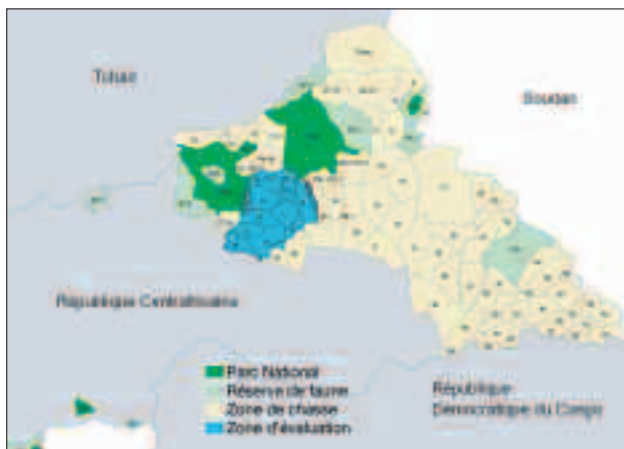


Figure 1.
Zone d'évaluation du braconnage des éléphants.
Source : ministère des Eaux et Forêts, Chasse, Pêche et Environnement ; fondation Igf.



Éléphant braconné dans le nord de la République centrafricaine, en 2007.
Photo T. Fécomme.

Par ailleurs, même dans des conditions propices au comptage en avion, c'est-à-dire dans les paysages ouverts de savane ou de forêt claire, DOUGLAS-HAMILTON (1996) estime que seulement un tiers à un cinquième des éléphants morts sont effectivement vus, et que par conséquent on ne peut pas calculer de taux de mortalité par rapport à l'effectif vivant estimé.

Vu la difficulté de compter, à la fois, les éléphants vivants et les éléphants morts dans la région concernée, nous avons procédé sous forme d'enquête auprès d'observateurs au sol circulant en véhicule et à pied.

Collecte des données

Toutes les données ont été collectées directement par les auteurs qui se sont eux-mêmes rendus sur le terrain pendant la campagne de braconnage. Ils n'ont recueilli que les témoignages d'observateurs directs (observations de première main), c'est-à-dire de personnes qui ont elles-mêmes observé des carcasses d'éléphants. Tous les témoignages rapportés par une tierce personne (observations de seconde main) ont été systématiquement exclus.

Observateurs

Tous les observateurs, au nombre de neuf, sont des hommes de terrain qui ont subi la campagne de braconnage sur leurs zones de travail, c'est-à-dire dans des zones qu'ils connaissent bien puisqu'ils en sont les gestionnaires depuis plusieurs années. Cinq d'entre eux sont des opérateurs touristiques qui ont reçu du gouvernement une responsabilité déléguée de gestion pour une zone précise sur une durée déterminée : ils sont soit amodiataires d'un secteur de chasse, soit locataires d'une zone de chasse villageoise (Zcv). Les quatre autres sont des guides de chasse professionnels employés par les opérateurs. Tous les opérateurs se sont regroupés en une association (Ong) agréée de droit centrafricain, l'Association pour la protection de la faune centrafricaine (Apfc). Sur le terrain, les observateurs sont reliés entre eux par un double réseau de radiocommunication HF et de téléphone satellitaire.



Éléphant braconné dans le nord de la République centrafricaine, en 2007.
Photo T. Fécomme.

Période de l'évaluation

En 2007, comme chaque année, la campagne de braconnage des éléphants a commencé avec l'arrivée des braconniers étrangers en début de saison sèche, entre début et mi-janvier. La fin de la campagne correspond au départ des braconniers avec l'installation de la saison des pluies, entre la mi-mai et la fin mai. On peut donc estimer que la campagne a duré entre quatre et cinq mois.

Observation des carcasses

Chaque observateur a recensé le nombre de carcasses d'éléphants qu'il a lui-même effectivement observées pendant la campagne dans sa propre zone de travail, en excluant toute autre zone, y compris les zones adjacentes qui font partie de la zone d'évaluation mais qui concernent les autres observateurs. Toutes les observations de carcasses sont aléatoires, c'est-à-dire qu'elles ne résultent pas d'une recherche orientée spécifiquement pour trouver des carcasses. Les observateurs n'ont fait aucun effort particulier pour chercher les éléphants puisqu'ils ne chassent pas l'éléphant, toute chasse à l'éléphant

ayant été suspendue en Rca jusqu'à nouvel ordre. Toutes les carcasses ont donc été trouvées de manière fortuite au cours de leurs opérations touristiques. Plusieurs observateurs ont même mentionné qu'ils évitaient délibérément d'aller rechercher les carcasses lorsqu'ils suspectaient leur présence proche, soit par les coups de feu entendus, soit par l'odeur de charogne dans les forêts-galeries.

Taux d'observation des carcasses

Chaque observateur a fourni sa propre estimation du pourcentage d'observation des carcasses, c'est-à-dire le ratio du nombre de carcasses effectivement observées sur le nombre total estimé de carcasses réellement présentes dans sa seule zone de travail pendant la période de la campagne. Cette estimation est évidemment subjective mais elle s'appuie sur une batterie d'indices, directs et indirects, qui sont repérés au cours des déplacements quotidiens :

- Odeurs fortes de charogne dans les forêts-galeries.
- Coups de feu entendus, notamment d'armes de guerre dont les détonations se distinguent de celles des armes de chasse.
- Éléphanteaux vivants observés seuls en brousse (les très jeunes éléphants tendent à se réfugier auprès des observateurs).
- Traces de braconniers soudanais : empreintes de chaussures militaires, bivouacs de braconniers, traces d'ânes, de chevaux et de chameaux.
- Agressivité grandissante des éléphants, etc.

Nombre total d'éléphants abattus

En appliquant dans chaque zone le taux d'observation des carcasses, on a estimé le nombre total d'éléphants braconnés dans la zone considérée. La somme des chiffres obtenus dans chaque zone fournit une estimation du nombre total d'éléphants braconnés dans l'ensemble de la zone considérée pendant la période d'évaluation.

Tableau I.
Évaluation du nombre d'éléphants braconnés dans la zone d'évaluation, entre janvier et mai 2007.

	Secteurs (n°)								Total
	21 & 21 bis	73	27	66	24, 25 & 26	22	20 & 23	28 & 28 bis	
Superficie (km ²)	2 423	1 515	1 984	1 864	7 195	2 730	2 863	3 060	23 634
Nombre de carcasses d'éléphants effectivement observées	25	48	6	13	23	19	26	20	180
Estimation du pourcentage d'observation de carcasses	25 %	25 %	15 %	25 %	50 %	50 %	50 %	60 %	33 %
Estimation du nombre d'éléphants braconnés	100	192	40	52	46	38	52	33	553



Famille entière d'éléphants abattus par les braconniers dans le nord de la République centrafricaine en 2007.
Photo Jean-Jacques Roulet.

Combien d'éléphants ont été braconnés ?

Le nombre total de carcasses d'éléphants effectivement observées dans l'ensemble de la zone d'évaluation pendant la période analysée s'élève à 180 (tableau I). L'estimation du nombre total de carcasses présumées présentes dans la zone d'évaluation se monterait à 553. Le taux moyen estimé d'observation de carcasses serait de 33 %.

Quel est l'impact du braconnage sur la population d'éléphants ?

Bien entendu, le nombre estimé d'éléphants braconnés dans la zone d'évaluation ne correspond pas à l'effectif total braconné dans le nord du pays. L'évaluation faite permet certes d'estimer un chiffre plancher (minimal) et de donner un ordre de grandeur (indication d'échelle). Toutefois, les chiffres obtenus restent forcément inférieurs à ceux de l'impact réel du braconnage global puisque :

- L'éléphant est présent en dehors de la zone d'évaluation : on peut considérer que la zone d'évaluation couvre moins de 30 % de la superficie totale de l'aire de répartition de l'éléphant dans la cette partie du pays.

- Les braconniers sont présents en dehors de la zone d'évaluation : on sait que des éléphants ont été braconnés en dehors de la zone d'évaluation, notamment dans le parc national de Manovo-Gounda-Saint-Floris.

L'estimation de la population d'éléphants en RCA donnée par le groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique de la Commission de survie des espèces de l'Uicn (African Elephant Status Report 2007 ; BLANC *et al.*, 2007) ne peut pas être prise en compte comme base de calcul du pourcentage braconné, parce qu'elle n'intègre que des informations parcelaires de la situation. La simple délimitation de l'aire de répartition de l'éléphant est un bon indicateur de cette carence : l'éléphant est connu pour être présent dans certaines zones où il est considéré comme absent ou hypothétique dans l'évaluation de l'Uicn.

Même si l'on peut estimer que la zone d'évaluation représente près de 30 % de la région Nord, il n'est cependant pas permis d'utiliser ce pourcentage pour calculer le nombre total d'éléphants qui y ont été abattus, tout simplement parce que la densité d'éléphants dans la zone d'évaluation est probablement supérieure à celle des zones adjacentes qui sont par ailleurs plus vastes. En effet, la présence des opérateurs touristiques depuis de nombreuses années a vraisemblablement favorisé la concentration des éléphants dans les secteurs de chasse et les zones de chasse villageoises où les pachydermes se sentent plus en sécurité que dans les zones laissées sans aucun contrôle.



Éléphante adulte gestante, braconnée dans le nord de la République centrafricaine, en 2007.
Photo T. Fécommé.

La campagne de braconnage 2007 s'est achevée avec l'arrivée des pluies. En saison humide, les informations du terrain proviennent des équipes de personnels qui restent en place pour garder les campements et les zones gérées par les opérateurs touristiques. Les informateurs rapportent que des éléphants sont encore là, bien présents. Tous les éléphants n'ayant pas été abattus, le taux de braconnage est donc encore loin de 100 %. De ce fait, on peut s'attendre à une nouvelle campagne de braconnage en 2008.

La situation rencontrée dans la zone d'évaluation semble refléter la situation qui prévaut dans toute l'Afrique centrale. La base de données de l'Uicn (BLANC *et al.*, 2007) révèle, en effet, une évolution globalement négative des effectifs d'éléphants dans l'ensemble de cette région entre 2002 et 2007 alors que, pendant la même période, les effectifs d'éléphants sont en augmentation dans les trois autres régions du continent (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique australe) ainsi d'ailleurs qu'à l'échelle de toute l'Afrique.

Qui braconne ?

Les braconniers d'éléphants appartiennent à deux catégories principales liées à leur origine : étrangère ou locale.

Les braconniers étrangers

Ne parlant pas la langue locale, le sango, habillés au moins partiellement de vêtements et de chaussures militaires, ils sont identifiés comme d'origine soudanaise le plus souvent, parfois d'origine tchadienne. Ils sont équipés d'armes de guerre et possèdent des ânes, souvent des chevaux, parfois des chameaux, même dans ces zones pourtant infestées de glossines vecteurs de trypanosomiase. Ils s'intéressent presque exclusivement, mais pas complètement, à l'ivoire et laissent généralement intacte la viande d'éléphant qui est souvent récupérée par les villageois de la région. Ils déploient tous leurs efforts à la recherche des éléphants.

Les braconniers locaux

Ce sont des villageois des communautés locales ou ceux de régions plus éloignées qui viennent profiter de la situation ou bien qui sont venus rechercher principalement le diamant. Ceux-ci ne se concentrent pas exclusivement sur l'éléphant et braconnent toutes les espèces pour la viande de brousse.

Les braconniers étrangers et les populations résidentes établissent des relations ambiguës faites à la fois de défiance et d'interdépendance. Les étrangers recherchent dans les villages à la fois des vivres et des renseignements sur la position des éléphants et sur le mouvement des patrouilles de lutte antibraconnage. Les villageois suivent les agissements des étrangers pour localiser les carcasses et exploiter la viande d'éléphant. Comme beaucoup de villageois sont traditionnellement chasseurs dans cette région, il n'est pas exclu que certains braconnent aussi les éléphants.

Que faire ?

La lutte antibraconnage est théoriquement mise en œuvre par plusieurs catégories d'acteurs : services de l'État, aide internationale et opérateurs privés.

Les services de l'État

Avec la conjoncture actuelle, les autorités de tutelle se trouvent confrontées à une situation extrêmement difficile pour elles. Les gardes doivent faire face à des bandes de braconniers à la fois mieux équipés qu'eux, plus expérimentés, plus aguerris, plus nombreux et sans doute plus motivés.

L'aide internationale

Avant d'être interrompu il y a deux ans, le programme Ecofac/Zcv menait une double action :

- Préventive avec la redistribution des revenus du tourisme de chasse aux communautés locales.
- Répressive avec la poursuite des braconniers, y compris avec l'aide de gardes villageois.

Ce programme doit reprendre fin 2007.

Les opérateurs privés

Habituellement, les opérateurs de tourisme de chasse apportent leur contribution financière, matérielle et humaine à l'effort général de lutte antibraconnage. Mais cette année, compte tenu du contexte général et de l'interruption du programme Ecofac/Zcv, les opérateurs privés se sont retrouvés seuls confrontés à l'ampleur du problème. Malheureusement, ils ont même subi des pertes de vies humaines dans leurs rangs, ainsi que des blessés.

Les méthodes de lutte

Les méthodes de lutte antibraconnage diffèrent selon le type de braconnage : braconniers étrangers ou braconniers locaux.

Braconnage étranger. Face aux bandes armées opérant sur le mode de la guérilla, les méthodes préventives (approches participatives) sont évidemment illusoire : ce sont des méthodes coercitives (approches répressives) qui restent seules envisagées. Cependant, la lutte antibraconnage gagnerait certainement à conduire des négociations avec les commanditaires à l'étranger.

Braconnage local. Les approches participatives sont déjà en place depuis plusieurs années. Grâce au programme Ecofac/Zcv et à la contribution volontaire des opérateurs de chasse touristique, les zones de chasse villageoises s'appuient déjà sur un mécanisme du type Campfire dans lequel les communautés locales bénéficient effectivement des taxes touristiques. Mais, en l'état, ce système semble encore insuffisant pour motiver les communautés à se détourner de leur activité de braconnage. Une marge de progrès existe : de nouvelles méthodes peuvent améliorer le système en place comme par exemple les programmes de reconversion des braconniers qui se mettent en place dans d'autres pays, telle la Zambie.

Vu l'ampleur du problème dans le nord de la Rca, la collaboration de tous les acteurs en place doit absolument être renforcée et les méthodes doivent être clairement améliorées, y compris par l'innovation. Le rôle du secteur privé est tout à fait crucial, parce que c'est lui qui sous-tend tout le mécanisme de prévention du braconnage avec les revenus qu'il génère, et parce qu'il reste présent même quand les programmes internationaux arrivent à leur terme. La présence et l'investissement des opérateurs privés doivent donc être encouragés. Toutefois, l'aide internationale est absolument nécessaire pour aider les services de l'État à reprendre le contrôle d'une situation très inquiétante.

Remerciements

Nous souhaitons remercier le ministère des Eaux et Forêts, Chasse, Pêche et Environnement avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années, et tout particulièrement le colonel Stevy Oyele, directeur de la Faune et des chasses. Nous remercions vivement les observateurs eux-mêmes ainsi que tout leur personnel (par ordre alphabétique) : Stéphane Cordesse, Thierry Fécomme, Richard Ghenne, Daniel Koudoumé, Jean-Louis Laborde, Matthieu Laboureur, Christophe Lemée, Florent Mathieu et Jean-Jacques Roulet. Cet article est dédié à tous ceux qui ont perdu la vie à cause du braconnage dans cette région depuis de nombreuses années.

Références bibliographiques

BLANC J. J., BARNES R. F. W., CRAIG G. C., DUBLIN H. T., THOLESS C. R., DOUGLAS-HAMILTON I., HART J. A., 2007. African elephant status report 2007 : an update from the African Elephant database. Occasional Paper Series of the Iucn Species Survival Commission, n° 33. Iucn/Scs African Elephant Specialist Group, Iucn, Gland, Suisse, 276 p.

DELVINGT W., TELLO J. L., 2004. Découverte du nord de la Centrafrique. Sur les terres de la grande faune. Ecofac, République centrafricaine, 229 p.

DOUGLAS-HAMILTON I., 1996. Counting elephants from the air – Total counts. *In* : Studying elephants. Kadzo Kangwana (ed.), African Wildlife Foundation, Nairobi, Kenya, 178 p.

RENAUD P. C., FAY J. M., ABDOULAYE A., ABAKAR R., BANGARA A., FIONGAÏ O., MOYER D., FROMENT J. M., 2005. Recensement aérien de la faune dans les préfectures de la région Nord de la République centrafricaine (rapport non publié). Nairobi, Kenya, Wcs/Mike.